

	Commission de Traitement des Réclamations du Jeudi 13 avril 2023	Direction Adjointe en charge des Ressources
---	---	--

Participants :

Pour la Direction

- Christelle ARNAUD, Coordonnatrice du Pôle RH
- Stella GUILLIN, Attachée Juridique au service des Relations Sociales

Pour les organisations syndicales

- M. IMARRAINE (CFTC)
- Mme RODRIGUES-MARTINS (CFDT)
- M. GIAMBIAGGI (FO)

RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES COMMUNES DES ELUS

Mouvement du personnel

Les élu(e)s souhaitent connaître : les entrées, les sorties, les changements d'affectation et les mutations pour le mois de mars 2023.

Voir les documents joints en annexe.

Heures supplémentaires

Des heures supplémentaires ont-t-elles été effectuées pour le mois de mars 2023 ?

Si oui, à quelles dates, selon quels horaires, dans quels services, combien d'agents mobilisés et pour quels objectifs par processus ?

Des heures supplémentaires sont-elles prévues au mois d'avril 2023 ?

❖ **Une séance d'heures supplémentaires a été réalisée le samedi 4 mars 2023**

- **Sur le processus GDB** : Elle a concerné 9 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - CV PV
L'objectif était fixé à 40 dossiers – 45 dossiers traités.
 - RIB
L'objectif était fixé à 140 dossiers – 135 dossiers traités.
 - RENSEIGNEMENTS
Pas d'objectif fixé car activité réalisée en complément – 15 dossiers traités.
 - DPG
Pas d'objectif fixé car activité réalisée en complément – 15 dossiers traités.
 - CREA NIR
L'objectif était fixé à 180 dossiers – 195 dossiers traités.
 - MAJ RNIA
Pas d'objectif fixé car activité réalisée en complément – 3 dossiers traités.
 - BEBES
L'objectif était fixé à 60 dossiers – 61 dossiers traités.
 - CURES
L'objectif était fixé à 80 dossiers – 55 dossiers traités (car une personne absente).

❖ **Une séance d'heures supplémentaires a été réalisée le samedi 11 mars 2023**

- **Sur le processus PAD - ACCUEIL** : Elle a concerné 13 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - CSS
L'objectif commun était fixé à dossiers 455 – 638 dossiers traités.
- **Sur le processus FDS** : Elle a concerné 8 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - SHARE
L'objectif était fixé à 150 dossiers – 171 dossiers traités.
 - CONTESTATIONS PM
L'objectif était fixé à 44 dossiers – 48 dossiers traités.
 - CONTESTATIONS IPJ
L'objectif était fixé à 22 dossiers – 23 dossiers traités.
 - RECLAMATIONS
L'objectif était fixé à 35 dossiers – 56 dossiers traités (+ 1 dupli).
 - PPN
L'objectif était fixé à 110 dossiers – 150 dossiers traités.
- **Sur le processus PEAS** : Elle a concerné 23 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - DIADEME
L'objectif était fixé à 225 dossiers – 230 dossiers traités.
 - DIADEME PATER
L'objectif était fixé à 50 dossiers – 54 dossiers traités.
 - DIADEME TI
L'objectif était fixé à 135 dossiers – 144 dossiers traités.
 - DSIJ
L'objectif était fixé à 450 dossiers – 470 dossiers traités.
 - DSJI 3202
L'objectif était fixé à 210 dossiers – 250 dossiers traités.
 - DSIJ PATER
L'objectif était fixé à 160 dossiers – 173 dossiers traités.
 - LM2A
L'objectif était fixé à 120 dossiers – 123 dossiers traités.

❖ **Une séance d'heures supplémentaires a été réalisée le samedi 25 mars 2023**

- **Sur le processus GDB** : Elle a concerné 13 salariés dont 2 cadres. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - CURES
L'objectif commun était fixé à dossiers 130 – 142 dossiers traités.
 - CREA NIR
L'objectif était fixé à 90 dossiers – 97 dossiers traités.
 - DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
L'objectif était fixé à 90 dossiers – 104 dossiers traités.
 - BEBES
L'objectif était fixé à 60 dossiers – 62 dossiers traités.
 - CV PV
L'objectif était fixé à 70 dossiers – 82 dossiers traités.
 - CV PAPIER
L'objectif était fixé à 140 dossiers – 166 dossiers traités.

- **Sur le processus PEAS** : Elle a concerné 19 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - DIADEME
L'objectif était fixé à 320 dossiers – 369 dossiers traités.
 - DSIJ
L'objectif était fixé à 770 dossiers – 884 dossiers traités.
 - DSIJ + DIADEME
L'objectif était fixé à 80 dossiers – 111 dossiers traités.
- **Sur le processus PRP** : Elle a concerné 17 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - DSIJ
L'objectif était fixé à 400 dossiers – 462 dossiers traités.
 - DEMAT AAT
L'objectif était fixé à 740 dossiers – 1254 dossiers traités.
 - ENCADREMENT + QUID
L'objectif était fixé à 50 dossiers – 330 dossiers traités.
- **Sur le processus PAD - ACCUEIL** : Elle a concerné 19 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - CSS
L'objectif commun était fixé à 665 – 935 dossiers traités.

Une séance d'heures supplémentaires a été organisée :

- le samedi 1er avril au sein de la CSS (accès aux droits)
- le samedi 8 avril au sein du PRP et du service PEAS

D'autres séances d'heures supplémentaires sont prévues :

- le samedi 15 avril au sein de la CSS (accès aux droits)
- le samedi 22 avril au sein du FDS et GDB.

Les vacances de postes

Les élu(e)s réclament un état des lieux des vacances de poste récentes et en cours.

Concernant les VP restées en cours lors de la dernière CTR

❖ Pour la DGRLCF

- VP 57 / VP Ucanss 67594 – Coordonnateur – Niveau 8/9 – au pôle PERA
 - Annonce lancée jusqu'au 10/03
 - 11 candidatures en externe reçues
 - Pas de tests écrits
 - 8 candidatures transmises aux opérationnels le 13/03
 - Les entretiens se sont déroulés le 24/03
 - Candidature retenue : M. Clément MARITAZ dans le cadre du processus d'affectation des élèves sortants de l'EN3S – prise de fonction le 01/07/2023 (niveau 9)
- VP 6 / VP Ucanss 68124 – Enquêteur – Niveau 5B/6 – au LCF
 - Annonce lancée jusqu'au 22/03.
 - 26 candidatures reçues (23 externes et 3 internes)
 - 6 candidats ont réalisé les tests écrits le 29/03
 - 2 candidats reçus en entretiens le 06/04
 - En cours

► VP 13 – Expert technique – Niveau 5A – Pôle établissements régulation et accompagnement

- Annonce lancée jusqu'au 10/03
- 1 candidature en interne reçue
- Candidature transmise aux opérationnels le 13/03
- Pas de tests écrits
- L'entretien s'est déroulé le 24/03
- VP infructueuse relancée en interne le 27/03

- Annonce lancée jusqu'au 14/04
- En cours

❖ Pour la DGA

► VP 01 / VP Ucanss 67596 – Coordonnateur – Niveau 9 – au pôle Pilotage de la performance

- VP relancée jusqu'au 10/03
- 8 candidatures reçues (7 externes et 1 interne)
- Pas de tests écrits
- 5 candidatures transmises aux opérationnels le 14/03
- Les entretiens se sont déroulés le 31/03
- Candidature retenue : Mme Mayalen GASTELLU – prise de fonction le 10/04/2023.

❖ Pour la DRCADPS

► VP Ucanss 67593 – Responsable de service – Niveau 7 – au pôle prévention

- Annonce relancée jusqu'au 10/03
- 19 candidatures en externe reçues
- 1 candidat a réalisé les tests écrits les 24 et 30/03
- VP infructueuse
- VP mise en attente à ce jour

► VP 12 – Conseiller accompagnement santé – Niveau 4 – au PAD

- Annonce lancée jusqu'au 24/02.
- 8 candidatures reçues (3 en interne et 5 en externe)
- 3 candidats en interne présélectionnés pour tests écrits
- Les entretiens se sont déroulé le 16/03
- Candidature retenue : Mme Kathia BALLABRIGA – prise de fonction le 09/05/2023.

❖ Pour la DAR - DRH

► VP 03 – Expert technique – Niveau 5A/5B – au CNGP

- Annonce lancée jusqu'au 17/02.
- 4 candidatures en interne reçues
- 4 candidats présélectionnés pour tests écrits (semaine du 27/02/2023)
- Les entretiens se sont déroulés le 10/03 et 13/03
- Candidature retenue : Mme Samira BROUM – prise de fonction le 01/04/2023 (niveau 5A).

► VP 7 - Gestionnaire administratif – Niveau 3 – Services Généraux

- Annonce lancée jusqu'au 10/03
- 7 candidatures en interne reçues
- Les tests se sont déroulés les 15/03 et 17/03
- Les entretiens se sont déroulés les 15,17, 23, 28 et 30/03
- Un 2^{ème} entretien est prévu le 19/04
- En cours

- VP 8 – Gestionnaire de paie – Niveau 3 – CNGP
 - Annonce lancée jusqu'au 10/03.
 - 7 candidatures en interne reçues
 - 7 candidats présélectionnés pour tests écrits
 - Les tests ont été envoyés le 14/03
 - Les entretiens se sont déroulé les 5, 7 12 et 13/04
 - En cours
- VP 14 – Coordonnateur – Niveau 9 – Pôle des Moyens Généraux
 - Annonce lancée jusqu'au au 08/03
 - 1 candidature en interne reçue
 - Pas de tests écrits
 - L'entretien s'est déroulé le 22/03
 - Candidature retenue : Mme Laetitia FOLLIN – prise de fonction le 01/04/2023
- ❖ Pour la DP
 - VP 10 – 2 Technicien des prestations – Niveau 3 – Département PE AS
 - Annonce lancée jusqu'au 10/03.
 - 2 candidatures en interne reçues
 - 2 candidats présélectionnés pour tests écrits
 - Un entretien s'est déroulé le 12/04
 - 1 candidat s'est désisté
 - VP 15 – Responsable de proximité – Niveau 5A/5B – Département PE AS
 - Annonce lancée jusqu'au 13/03.
 - 1 candidature en interne
 - Candidature transmise aux opérationnels le 14/03
 - Candidature retenue : Mme Sahra BEDRA – prise de fonction le 20/03/2023 (niveau 5A)
- ❖ Pour la DCF
 - VP 9 – Technicien Maîtrise des risques – Niveau 3/4 – Contrôle PE AS
 - Annonce lancée jusqu'au 10/03.
 - 4 candidatures en interne reçues
 - 4 candidats présélectionnés pour tests écrits (14/03)
 - 1 candidat s'est désisté
 - En cours
 - VP 16 – Référent technique comptable – Niveau 5A –Département Recouvrement et comptabilité des créances
 - Annonce lancée jusqu'au 17/03
 - 2 candidatures internes reçues
 - Pas de tests écrits
 - Les entretiens se sont déroulés le 30/03
 - Candidature retenue : Mme DUPALAN Louisiana – prise de fonction le 01/04
- ❖ Nouvelle VP depuis la dernière CTR
 - VP 18 – Gestionnaire administratif – Niveau 4 – au service informatique
 - Annonce lancée jusqu'au 03/04
 - 1 candidature interne reçue

- En cours.

❖ **Pour la DP**

► VP 17 – Responsable de proximité – Niveau 5A/5B – Département risques professionnels

- Annonce lancée jusqu'au 17/03.
- 2 candidatures internes reçues
- 2 candidats présélectionnés pour tests écrits
- Les entretiens se sont déroulés les 27 et 30/03
- Candidat retenu : Mme BOUVART Stéphanie – prise de poste le 22/05 (niveau 5B)

Les écrêtements

Les élus FO souhaitent connaître le nombre d'heures écrêtées sur chacune des deux dernières plages horaires en distinguant les pôles et les niveaux de classification.

Les élus FO demandent le paiement ou la récupération de ces heures pour les salariés.

Voir les documents joints en annexe.

Les procédures disciplinaires (Art.48)

Les élus souhaitent connaître le nombre d'article 48 depuis la dernière CTR ?

Combien de procédure art. 48 ont abouti à un licenciement ou rupture de contrat (si CDD) ou conduit à un blâme ?

Les élus demandent un état des lieux sur les procédures en cours.

Les élus demandent si des convocations sont en cours depuis la dernière CTR du 16/03/2023.

Les élus demandent à la direction de bien vouloir établir un récapitulatif des mesures disciplinaires survenues pour l'année 2022.

Depuis la dernière CTR, aucune procédure disciplinaire n'a été engagée.

La procédure évoquée lors de la dernière CTR a donné lieu à la notification d'un avertissement.

En 2022 : 11 mesures disciplinaires ont été prononcées :

- 5 avertissements / blâme
- 2 mises à pieds disciplinaires
- 4 licenciements (dont 3 pour abandon de poste)

RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS CFTC

Emails

Est-il possible d'augmenter la capacité de stockage des boîtes aux lettres numériques des agents ?

Les adresses sont très vite saturées, les agents doivent souvent supprimer leurs mails, obligés parfois de supprimer des mails importants pour gagner de la place.

La réponse de la Direction ?

Les agents rencontrant des difficultés au niveau du stockage de leur boîte aux lettres numériques sont invités à réaliser un ticket SAM auprès du service informatique pour solliciter une extension de leur capacité de stockage. La direction rappelle toutefois que des bonnes pratiques existent pour limiter le remplissage des boîtes mails et qu'elles doivent être mises en œuvre (supprimer les courriels reçus et envoyés au fil de l'eau et vider régulièrement sa corbeille, limiter le nombre et la taille des pièces jointes, limiter le nombre de destinataires des courriels, etc.)

Pôle de Boissy

Les élus CFTC demandent l'ouverture d'une négociation sur la mobilité forcée et à venir des agents du Pôle de Boissy vers le Cristolien.

Cette mobilité est dans tous les esprits et occasionne beaucoup d'inquiétude.

La réponse de la Direction ?

Les élus CFTC déplorent le manque d'effectifs au service des auxiliaires médicaux et réclament des embauches.
Qu'en est-il ?

► **S'agissant de l'ouverture d'une négociation**

La Direction n'entend pas ouvrir de négociation concernant le regroupement des équipes du département Frais de santé de Boissy-Saint-Léger au Cristolien envisagé au 1^{er} semestre 2024.

Pour autant, comme sur les regroupements précédents, elle sera attentive et à l'écoute des facteurs de préoccupation et des observations qui seront formulées par les représentés du personnel et par les agents du site concernant les conditions de déroulement de ces opérations et l'organisation cible.

► **S'agissant du manque d'effectifs au service des auxiliaires médicaux**

Du fait de formations en cours au sein de ce service, une charge temporaire est effectivement constatée. Toutefois, à l'issue, le développement de la polycompétence permettra de fluidifier la planification et le traitement des activités.

Communication

L'espace de stockage des ordinateurs des salariés de la communication est insuffisant, une mémoire nécessaire au bon fonctionnement de leurs activités quotidiennes.
Qu'envisage la Direction ?

Le service informatique va prendre contact avec le service communication pour identifier concrètement les besoins de stockage spécifique à ce service.

Risques professionnels

Aux AT, les agents doivent jongler avec trop d'applications pour le traitement d'un dossier, applications qui ne fonctionnent pas toujours bien.

Le progrès et les nouveaux outils sont censés apporter de la fluidité, ce n'est pas le cas, trop d'outils à ouvrir.
Qu'envisage la Direction pour retrouver de la fluidité dans le traitement des dossiers ?

Il s'agit d'une problématique commune à l'ensemble des secteurs de l'organisme et plus globalement liée au système d'information de l'Assurance maladie. L'objectif de l'outil « portail agent » est de permettre des passerelles entre les différents applicatifs nécessaires au traitement des dossiers sans avoir à les ouvrir en parallèle.

Service Achats et Marché

Le service manque de confidentialité lors des échanges, les agents réclament des cloisons.
Qu'en est-il ?

Des panneaux suspendus sont déjà installés depuis un certain temps au sein de ce service (décembre 2021).

Ordinateurs fixes

Si à l'avenir, de plus en plus d'ordinateurs portables remplacent les ordinateurs fixes.

Que deviendront les ordinateurs fixes ?

Les agents pourront-ils les récupérer ?

La Direction a-t-elle pensé à se rapprocher d'une association pour les donner ?

La direction a pris contact avec plusieurs structures susceptibles de redistribuer ces ordinateurs. Les conditions requises ne sont toutefois pas réunies puisque, en raison de la configuration des postes de l'Assurance Maladie, liée notamment à son système de sécurité, les postes de travail doivent être intégralement remis à nus et

seraient remis sans système d'exploitation, ce qui engendrerait par ailleurs une charge de travail importante pour le service informatique. De plus, les structures contactées ne sont pas preneuses d'ordinateurs ayant plus de 5 ans.

Fontaine à eau

Peut-on avoir des informations sur le nettoyage des fontaines à eau, la fréquence de nettoyage ? Les filtres ?

Pour les fontaines du Cristolien, de Boissy-Saint-Léger et des Gémeaux, le marché actuel prévoit :

- 2 nettoyages par an ;
- Des nettoyages à la demande ;
- Le remplacement des filtres 2 fois par an.

Le prochain marché qui prendra effet à compter de la mi-avril 2023 prévoit :

- 6 nettoyages par an ;
- Le remplacement des filtres 2 fois par an.

Service informatique

La charge de travail est trop importante au regard des ressources humaines disponibles.

Les élus CFTC réclament du Personnel.

Qu'envisage la Direction ?

Conformément à ce qui a été présenté en Assemblée plénière du CSE en janvier dernier, le plan prévisionnel de recrutement pour 2023 prévoit 5 recrutements en CDI au sein du service informatique. La direction rappelle par ailleurs que ce service a intégré 4 collaborateurs en CDI en 2022.

RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS FO

Les missions

Les élus FO souhaitent connaître le nombre de salariés qui assurent actuellement des missions dans d'autres services.

Un salarié assure actuellement une mission dans un autre service de la Caisse.

Les licenciements pour insuffisance professionnelle

Les élus FO souhaitent savoir si la Direction a procédé à des licenciements pour insuffisance professionnelle depuis le mois dernier ? Si oui, combien ?

Des procédures sont-elles en cours ?

Au cours des derniers mois, il n'y a eu aucun licenciement pour insuffisance professionnelle.

A ce jour, aucune procédure n'est en cours.

La PFS

Les élus FO persistent et demandent le rétablissement du parcours à la PFS. Les élus FO demandent l'ouverture d'une négociation à ce sujet.

La CNAM a déclaré avoir des difficultés à recruter des téléconseillers. Les élus FO considèrent que la notion de parcours professionnel constitue une situation de gagnant-gagnant. D'une part elle est motivante pour le personnel, d'autre part c'est la solution pour diminuer le turnover. En somme, ce n'est que du bon sens.

La direction maintient sa réponse précédemment apportée, à savoir que les agents de la PFS peuvent postuler et faire valoir les compétences acquises sur l'ensemble des processus dès lors qu'ils disposent d'au moins 30 mois d'ancienneté dans la fonction. Aussi, la direction n'envisage pas de remettre en place le parcours de sortie de la plateforme de service et rappelle d'une part, que les CSAD ont des perspectives de carrières professionnelles au

sein de la PFS, d'autre part, que des mobilités internes vers d'autres services de la caisse interviennent dans le cadre de vacances de postes.

GDB STOP A LA PRESSION

Les élus FO demandent à la Direction d'arrêter la pression mise sur les agents à propos de leur production et erreurs. Le risque zéro n'existe pas et obliger les salariés à faire toujours plus alors que les objectifs ne sont pas atteignables rendent toxiques les conditions de travail du personnel.

Les élus FO considèrent que les salariés n'ont pas à subir les conséquences de l'absence d'embauche. Nous réclamons des effectifs en CDI.

Il n'y a pas de pression spécifique sur le processus GDB. L'ensemble de la direction des prestations a des objectifs à atteindre tant sur le volet quantitatif que qualitatif, lesquels sont définis en fonction des résultats du secteur par typologie d'activité.

Badger au RDC

Les élus FO demandent à la Direction d'installer des outils informatiques au RDC pour permettre aux agents de badger sans perdre du temps. En effet, entre le trajet des parkings au cristolien, le temps de réaction en mode escargot des tourniquets, aggravé par l'attente aux ascenseurs extrêmement lents, puis l'ordinateur qui « rame », des agents perdent entre 10 à 15 mn voire plus.

Par ailleurs la Direction avait pris l'engagement de ne pas prendre en compte les retards de quelques minutes. Les élus FO souhaitent savoir si la Direction a changé de doctrine.

► S'agissant de la mise en place de badgeuse au rez-de-chaussée

Pour rappel, en vertu des dispositions du protocole d'accord relatif aux horaires individualisées, les formalités de badgeage s'effectuent sur le poste de travail au moyen de la carte agent personnelle.

Le système de badgeage permettant à l'employeur de décompter le temps de travail des salariés conformément à ses obligations légales, il est tout à fait justifié que les formalités de badgeage s'effectuent au moment où les agents prennent leurs fonctions à leur poste de travail.

► S'agissant de l'engagement de la direction

Chronogestor a effectivement été paramétré pour permettre une arrivée légèrement après le début de la plage fixe afin de limiter le nombre d'anomalies des agents.

Les DAM

Les élus FO sont toujours en attente du retour de la Direction au sujet de la cotisation à l'APEC des DAM. FO considère qu'ils devraient tous y cotiser.

Une étude plus globale est en cours concernant les cotisations APEC.

L'état des lieux des télétravailleurs

Les élus FO souhaitent savoir à quelle date aura lieu la prochaine commission.

Il n'est pas prévu d'organiser une commission télétravail avant le début de la prochaine campagne. Pour rappel, un bilan relatif au télétravail a été présenté au CSE le 26 janvier 2023.

Les grévistes

Plusieurs journées de grève se sont tenues dernièrement. Certains agents sont susceptibles de faire face à des difficultés financières. Les élus FO demandent à la Direction de proposer aux agents de reporter les baisses de salaire sur la paie du mois de mai, ou à défaut de les lisser sur plusieurs mois.

La direction n'envisage pas de dispositions spécifiques concernant les jours de grève.

La PMI de Champigny

Les élus FO rappellent que le personnel est toujours en attente d'ordinateur avec caméra.

Nous demandons également un visiophone avec ouverture de porte à distance pour leur éviter de faire des allers-retours permanents.

*Ordinateurs avec caméra : à quelle date la Direction compte-t-elle les livrer ? Les élus FO précisent qu'il s'agit d'un dossier ancien.

*Visiophone : l'étude a-t-elle été réalisée et avez-vous reçu les devis ?

► S'agissant des ordinateurs avec caméra

La demande de webcam est toujours en cours de traitement. La direction est dans l'attente de l'autorisation de la CNAM.

► S'agissant du visiophone avec ouverture de porte à distance

L'étude est toujours en cours.

DESMOS 6 mois après

Le CMS de Choisy le roi rencontre aussi des problèmes avec les radios dentaires. Le système des capteurs ne fonctionnent pas, trop anciens et incompatibles avec Windows 10.

Nous demandons qu'ils soient remplacés.

→ Les élus FO demandent si l'étude pour le renouvellement des capteurs est terminée ?

Le prestataire informatique s'est déplacé au Centre de Choisy le 5 avril dernier et a identifié une solution pour faire fonctionner les capteurs. A ce jour, tous les capteurs fonctionnent.

Paiement des paies

Le mois dernier, des agents nous ont alertés car le CSE a engagé les prélèvements alors que les paies n'étaient pas encore versées.

Les élus FO demandent à la Direction d'effectuer les paiements selon les dispositions conventionnelles de 4 jours ouvrés d'éviter des variations. Chaque mois, le personnel s'interroge sur la date de paiement. Nous réitérons notre proposition pour que cette information soit affichée sur les écrans et prévenir ainsi ces incidents.

► S'agissant de la date des paies versées en février

Les paies du mois de février ont bien été versées conformément aux dispositions conventionnelles.

► S'agissant de la communication de la date de paiement sur les écrans dynamiques

Concernant la communication de la date de paiement au compte sur les écrans dynamiques, comme rappelé lors de la réunion CTR du 13 juillet 2022, cette dernière est identique chaque mois et fixée 4 jours ouvrés avant la fin du mois en principe. Aussi, cette information n'a pas vocation à apparaître de façon régulière. Il pourrait s'agir en revanche d'une communication exceptionnelle en cas d'incident.

PI Perreux et Joinville

Les élus FO demandent à la Direction d'attribuer des pocket talk.

A ce jour, les responsables des PI du Perreux et de Joinville n'ont formulé aucune demande de pocket talk auprès de la hiérarchie.

RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS CFDT

Vacances scolaires printemps 2023

Les vacances scolaires « Printemps 2023 » vont du 22/04 au 09/05.

En date du 28/10/2022, la GAP avait envoyé un mail à TOUS-CPAM941 informant que la date butoir de prise des congés serait décalée jusqu'au mardi 9 mai 2023.

Cette information remontant à plus de 5 mois, les élu(e)s CFDT souhaitent avoir confirmation que ce report est toujours d'actualité ? Et dans l'affirmative, la CFDT demande à la direction qu'un rappel de sensibilisation auprès des managers soit fait.

La direction confirme que la date butoir de prise des congés est bien décalée au mardi 9 mai 2023. Les coordonnateurs ont déjà été sensibilisés à ce report.

Cristolien :

1-Les pelouses

Les 2 parterres de pelouse qui bordent l'entrée de la CPAM (entre les escaliers et le tourniquet) sont quasi inexistant. Leurs aspect ressemble plus à un champ de pissenlits ou d'herbes folles qu'à de la pelouse et les arbustes implantés semblent ne pas s'épanouir. Quelle image pour la Caisse (notamment lors de la visite du 13/03/2023, du Ministre de la Santé, Mr Braun, accompagné de Mr Fâtôme) !

Les élu(e)s CFDT demandent pourquoi ces parterres ne sont pas entretenus correctement afin d'embellir cet espace ?

2-Les escaliers intérieurs côté Aile A

Plusieurs agents ont constaté que ces escaliers sont sales.

Les élu(e)s CFDT demandent à la direction de veiller à maintenir une bonne hygiène et propreté des escaliers de chaque aile d'accès intérieur qui sont des passages de circulation comme les autres.

3-Tisanerie du 3^{ème} étage côté Aile A

Depuis la fuite d'eau du 5 mars dernier et le PCA qui s'en est suivi, la tisanerie du 3^{ème} étage Aile A n'est plus opérationnelle et des affiches indiquent un dysfonctionnement.

Les élu(e)s CFDT demandent à la direction de réaliser la maintenance nécessaire afin que cette tisanerie soit de nouveau opérationnelle prochainement.

4-Monte-charge

Depuis le sinistre du 5 mars dernier et le PCA qui s'en est suivi, le monte-charge du Cristolien est en panne. La direction avait alors informé les salariés que « pour des raisons de sécurité, il était nécessaire d'attendre le retour de l'expert pour réaliser les travaux et la remise en service de l'appareil ». A ce jour, ce dernier est toujours en panne (soit un mois après le 5 mars).

Les élu(e)s CFDT souhaitent connaître l'évolution de la situation, c'est-à-dire quelles sont les avancées du retour de l'expert sur les travaux à réaliser et quand sera-t-il de nouveau fonctionnel ?

5-Douches du gymnase - Sanitaires RDC Aile A

Depuis le sinistre du 5 mars dernier et le PCA qui s'en est suivi, il n'y a plus d'eau chaude au niveau des vestiaires où se trouvent les douches de la salle de sport du Cristolien et c'est également le cas au niveau des toilettes côté Aile A où se situent les locaux syndicaux.

Les élu(e)s CFDT souhaitent connaître l'évolution de la situation et savoir quand l'eau chaude pourra être réenclenché, car il continu de faire très froid en ce début de mois d'avril ?

6-Dalles des escaliers extérieurs de l'entrée (Cf. voir photos)

Depuis la fixation de plaques sur les dalles, est constaté :

→Qu'une dalle continue de bouger et crée un déséquilibre quand on marche dessus,

→ 2 dalles sont surélevées par rapport aux autres, ce qui crée un léger dénivelé extrêmement gênant quand on pose le pied à moitié sur la dalle et à moitié sur le haut de l'escalier.
La direction envisage-t-elle de revoir ce défaut qui n'existe pas avant les travaux de fixation ?

► S'agissant des pelouses

En principe, le prestataire des espaces verts intervient chaque mois. Toutefois, au regard des conditions climatiques, les pelouses ne peuvent pas systématiquement être tondues (notamment l'hiver lors des sols détrempés).

► S'agissant des escaliers intérieurs côté aile A

Tous les samedis matin, les escaliers intérieurs de chaque aile sont nettoyés par le service ménage.

► S'agissant de la tisanerie côté aile A

Le dysfonctionnement au sein de la tisanerie n'est pas lié à l'incident du 5 mars dernier.
Suite à un contrôle de la qualité de l'eau réalisé le 24 février dernier, des travaux d'amélioration sont nécessaires afin de résoudre le dysfonctionnement constaté.

► S'agissant du monte-chARGE

Le service travaux maintenance est dans l'attente d'une validation des devis par l'expert de l'assurance afin de pouvoir débuter les travaux.

► S'agissant des douches du gymnase – sanitaire RDC Aile A

Le service travaux maintenance est également dans l'attente d'une validation des devis par l'expert de l'assurance afin de pouvoir débuter les travaux.

► S'agissant des dalles des escaliers extérieurs de l'entrée

Le service travaux maintenant a constaté les dalles défaillantes et va faire le nécessaire pour la remise en état.

Cristolien / Visite ministérielle du 13/03/2023

En date du 13/03/2023 a eu lieu la visite de François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention, accompagné de Thomas Fatôme, Directeur général de la CNAM, dans le cadre du lancement de la campagne menée auprès des assurés en ALD sans médecin traitant.

Les élu(e)s CFDT souhaitent savoir si cette nouvelle campagne sera scorée sur des indicateurs ? Si oui, lesquels ?

Le plan d'action de l'Assurance maladie concernant les assurés en affection de longue durée (ALD) sans médecin traitant donne effectivement lieu à un nouvel indicateur CPG, décliné pour l'ensemble des caisses du réseau, concernant le taux d'assurés en ALD sans médecin traitant. L'objectif est fixé à 98%. A fin février 2023, le taux de la CPAM du Val de Marne est 94,46%.

Ameli Champigny

Lors de la dernière CTR de mars, la CFDT a demandé un examen complet de la situation et des solutions, suite au contexte ci-contre :

L'activité « téléphone » par les agents d'accueil est devenue une activité quotidienne, et l'aménagement des postes de travail n'est pas en adéquation avec les besoins.

En effet, ils ne disposent pas du même matériel dont disposent les agents de la PFS à B3 et la salle dans laquelle est effectuée cette activité est exiguë pour 4 PMF régulièrement tous occupés.

Le casque fourni est du matériel de « gamer » sans réduction de bruit et très inconfortable et qui ne s'adapte que sur un téléphone portable pro et non via les postes téléphoniques à disposition sur les bureaux.

Les interlocuteurs au téléphone subissent également les nuisances car ils entendent les propos des collègues présents qui sont également en conversation téléphonique.

Ils ne s'entendent pas, c'est épuisant et la qualité du service rendu aux assurés est d'autant plus impactée.

La problématique de cette salle de BO a déjà évoquée et ce, bien avant que des travaux soient réalisés, pour la venue de la CRAMIF.

Les difficultés semblent s'accumuler. Cette situation dégrade la santé des agents car certains sentent déjà une perte d'audition.

La direction alors répond qu'elle allait « examiner ce qui peut être mis en place pour améliorer l'ergonomie de ces postes de travail et reviendrait vers les élus du CSE lors d'une prochaine CTR. »

Les élu(e)s CFDT réitèrent leur demande et souhaitent connaître l'évolution de cet examen s'il est en cours ?

Les casques utilisés par les collaborateurs de la PFS seront testés à l'accueil physique, en vue d'une éventuelle généralisation s'ils répondent au besoin. En complément, une étude sur l'isolation phonique des salles de back office des agences d'accueil est en cours. Par ailleurs, pour les salariés télétravailleurs, cette activité est télétravaillable.

Circulaire RH n°05-23 : intérressement et épargne salariale 2023

Cette circulaire RH, parue début mars dans l'intranet, indique les modalités de saisie sur l'Intranet et celles pour émettre le choix d'épargne ou percevoir cette prime d'intérressement entre le 21 avril et le 8 mai 2023, pour les agents pouvant y prétendre.

A ce jour, il apparaît que l'UCANSS n'a pas communiqué sur le sujet...

La direction a-t-elle des informations ou connaissance du montant des sommes à verser.

Et si non, pourquoi ?

Chaque année, les montants sont fixés au cours de la commission intérressement qui regroupe l'UCANSS et les organismes nationaux. Cette commission s'est déroulée le 11 avril 2023. Le montant brut pour la CPAM du Val-de-Marne a été communiqué à l'ensemble des salariés par le directeur général et il s'élève à 990 euros brut.

Campagne annuelle du temps partiel choisi 2023

La campagne 2023 pour le « temps partiel choisi » est ouverte du 03 au 28 avril 2023, soit sur une période de 4 semaines, ce qui est court, contenu que sur cette période, beaucoup de salariés ont posé des congés de par les vacances de Pâques qui approchent.

La direction envisage-t-elle de pouvoir prolonger cette campagne afin de prendre en considération des éventuelles demandes tardives ?

Comme les années précédentes, la direction sera attentive aux argumentaires des salariés justifiant leur demande tardive.